

# Paysage naturel

Autor(en): **Hainard, Pierre**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Ingénieurs et architectes suisses**

Band (Jahr): **121 (1995)**

Heft 14

PDF erstellt am: **25.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-78611>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# Paysage naturel

Par Pierre Hainard  
Université  
de Lausanne  
Institut botanique  
et géobotanique  
1015 Lausanne

*Rien n'est plus construit que le «naturel»: la contribution vigoureuse de Pierre Hainard, botaniste et géobotaniste, le démontre à l'envi. Bien des catastrophes paysagères ont résulté d'une méconnaissance des précautions prises pour stabiliser un sol et sa végétation en paysages dits «naturels», en réalité produits de l'intervention humaine. Autrement dit, naturel ou pas, le paysage est en projet - et le botaniste se présente comme l'un des acteurs incontournables de ce projet.*

Paysage naturel? La conception que nous en avons se réfère au paysage de l'agriculture du Moyen âge. Le vraiment naturel, antérieur, nous ne pouvons que le reconstituer et l'imaginer - ce qui ne nous est pas naturel, comme le traduit cette affirmation entendue lors d'une interview en profondeur réalisée dans le cadre de la recherche MAB au Pays-d'Enhaut: «C'est beau la nature, c'est la verdure. Mais ça demande à être entretenu, sinon ça pourrait devenir carrément sauvage!»

L'évolution récente (le demi-siècle) du paysage rural genevois retracée par notre inventaire montre l'érosion et la simplification des ensembles naturels anciens et la multiplication locale d'éléments récents.

Pour la conservation d'ensembles naturels, la «théorie des îles» nous rend attentif à la corrélation grandeur des surfaces / richesse en espèces. Une vérification en a été réalisée récemment dans l'espace rural vaudois, où l'examen d'une soixantaine d'îlots forestiers a montré que plus ceux-ci étaient étendus, plus ils contenaient d'espèces ligneuses (Catherine Ruchet, travail de certificat, 1994). Dimension supérieure, la mise en réseau de ces espaces préservés accroît encore leur valeur naturelle d'ensemble. A l'heure où l'on parle d'autoroutes de la communication, il serait bizarre de ne pas ménager les cheminement de la faune (et ceux, plus discrets il est vrai mais non moins réels, de la flore).

Enfin, la notion de mosaïque est venue, ces dernières années, af-

finer et compléter notre conception du paysage naturel.

Or d'autres qualités interviennent également de manière importante, en particulier l'ancienneté, garante d'un équilibre écologique bien fondé: un site naturel ne se reconstitue pas d'un coup de baguette magique! Car si la «renaturalisation» (le fait de rendre un espace à la nature) génère une réapparition d'espèces réjouissante même si peu prévisible, la «recréation» de biotopes est ardue et généralement décevante, d'autant plus s'il s'agit de biotopes extrêmes (prairies sèches, tourbières, p.ex.).

Un maintien optimal de la biodiversité dans l'espace rural doit donc pouvoir s'appuyer sur une connaissance spatiale et temporelle des éléments à conserver. Si, jusqu'il y a peu, c'était à l'agriculture que l'on devait cette prestation, il ne faut pas exclure a priori que d'autres affectations du territoire ne puissent rendre les mêmes services: une implantation industrielle, résidentielle ou sportive peut le faire - à condition qu'elle soit intelligente!

